



Notre  
MAGASIN

YVES ROCHER

À VISÉ EST  
Ouvert



N'hésitez pas à venir nous voir !

Ouvert du mardi au samedi de 10h00 à 18h00  
excepté le mercredi de 9h30 à 18h00

📍 Rue Haute 1 - 4600 Visé

### Visé : Parking adapté pour la fin d'année

**La légende veut que ce soit difficile de se parquer à Visé. En fait, les solutions y sont bien plus nombreuses que l'on ne pense.**

Indépendamment du cœur de la ville et la gratuité liée aux zones bleues, qui plus est favorise la rotation des véhicules, plusieurs espaces sont disséminés aux quatre coins de la ville, tels *Lorette*, *Souvré*, *Collégiale*, salle des *Tréteaux*... Depuis quelques semaines, le parking sous-terrain sécurisé du nouveau bâtiment de l'avenue Albert 1<sup>er</sup> (qui reste sous utilisé !) s'est ajouté au grand parking de la gare (*Navagne*) et durant la période de fin d'année, le *Collège Saint-Hadelin* mettra sa vaste cour à disposition. Enfin, la *Ville de Visé* prévoit un stationnement côté droit du pont (en venant de Haccourt).

### Sacs-poubelles : Du nouveau

Au 1<sup>er</sup> décembre 2019, *Intradel* a adapté le tri des plastiques en sacs pour plus d'efficacité. Désormais, en plus des bouteilles en plastique, flacons, canettes, boîtes de conserve, aérosols (alimentaires et cosmétiques), cartons à boissons (style *Tetra Pak*), couvercles, bouchons et capsules, vous pouvez aussi mettre dans le bien connu sac bleu les barquettes, raviens, pots et tubes.

Parallèlement au sac bleu, un nouveau sac transparent fait son apparition en vue d'y récolter tout ce qui est emballages en plastiques souples (films, sacs et sachets).

Pour rappel, il est demandé de bien vider et égoutter tous les emballages. Idéalement, les bouteilles doivent être aplaties et le bouchon y revissé. Quant au film plastique qui ferme les barquettes, il doit désormais être placé dans le sac transparent, séparément de la barquette qui elle doit intégrer le sac bleu.

Ultime précision, à l'heure d'écrire ces lignes, il nous a été signifié que le premier ramassage de sacs transparents ne serait pas prévu avant février.



### Parking Maréchal Foch

Dans notre dernier numéro, nous avons évoqué le fait que les parkings provisoirement mis en place au quai des Fermettes et rue Maréchal Foch étaient définitivement supprimés. Dans le second cas, une mesure légitimement souhaitée par la police principalement en raison des soucis de circulation engendrés aux heures de pointe par le goulot formé par les véhicules stationnés du côté droit de l'étroite route menant à l'avenue du Pont.

Lors du petit-déjeuner organisé par l'association du *Commerce Visétois*, fin novembre, la Bourgmestre de Visé, Viviane Desart, a annoncé qu'elle allait demander une adaptation horaire du parking à cet endroit, afin qu'il y soit autorisé en soirée. Une initiative louable si l'on tient précisément compte de la raison (liée aux heures de pointe) qui a poussé la police à supprimer le stationnement à cet endroit. Une telle adaptation serait assurément bénéfique pour les commerces ouverts en soirée (on pense notamment à *Horeca*). Espérons que sur ce coup-là, la Bourgmestre de Visé soit entendue.

